

TERRES RARES ET MATÉRIAUX CRITIQUES : ENTRE DÉPENDANCE ET ENJEUX DE SOUVERAINETÉ

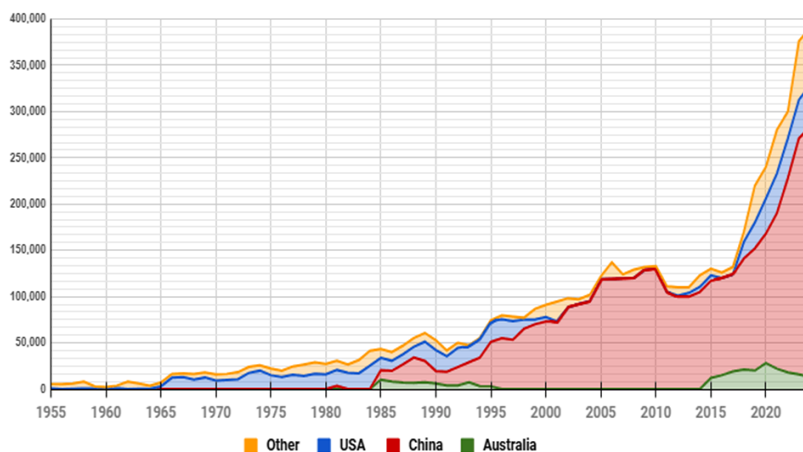
“Le Moyen-Orient a le pétrole. La Chine a les terres rares” disait Deng Xiaoping, l'architecte des réformes économiques chinoises dans les années 80.

Les **terres rares** sont un groupe de 17 éléments chimiques (métalliques) du tableau périodique. Leur structure leur confère des propriétés magnétiques et optiques uniques. Malgré leur nom, elles ne sont pas si rares, mais elles sont souvent dispersées et difficiles à extraire de manière rentable. Leur séparation nécessite des procédés chimiques coûteux et polluants.

Certains éléments comme le néodyme ou le samarium sont utilisés pour fabriquer des aimants très puissants au cœur de la miniaturisation des objets (téléphone portable par ex) qui peuvent également produire des gains d'efficacité (voitures électriques) : les aimants permanents. Ce sont des aimants qui conservent leur magnétisme sans apport d'énergie. Ils sont au cœur des préoccupations actuelles : ils transforment de l'énergie électrique en énergie mécanique et sont indispensables dans les transports (moteurs électriques), énergie (générateurs d'éoliennes), l'armement (guidage des missiles, des drones), l'imagerie médicale, l'électronique (disques durs : téléphones, PC) ou encore la robotique. La Chine en contrôle 90% de la production.



PRODUCTION MONDIALE DE TERRES RARES (EN TONNES) :



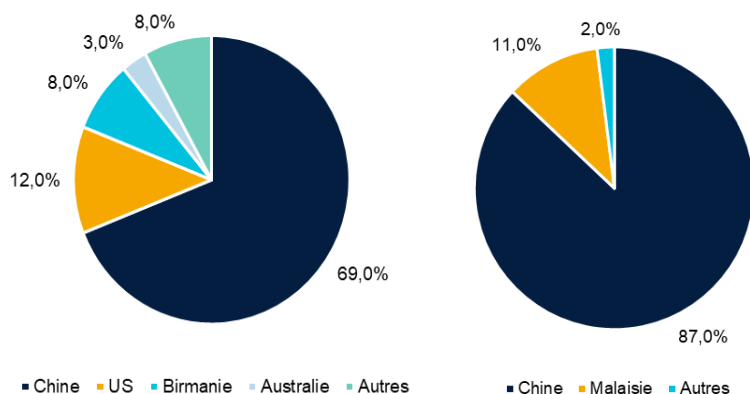
Sources : geology.com, Mandarine Gestion, 23/10/2025

Plus largement, la Chine domine la chaîne de valeur mondiale, ce qui soulève des enjeux stratégiques pour les autres pays. En effet la Chine représente près de 65% de la production mondiale, et surtout elle contrôle le raffinage, ce qui lui permet d'utiliser sa domination comme une arme. Dès 2010 elle avait déclaré un embargo sur un Japon déjà très dépendant lors d'un incident diplomatique. La prise de conscience du problème remonte donc à plus de 10 ans et a vu plusieurs pays revenir dans la course à la production.

Même si les Etats-Unis ont de grandes réserves et augmentent leur production, pour le moment ils sont obligés de faire raffiner par la Chine.



PRODUCTION MONDIALE DE TERRES RARES (2024) ET CAPACITÉS DE RAFFINAGE DES TERRES RARES (2023)



Sources : Bofa, Mandarine Gestion, 23/10/2025

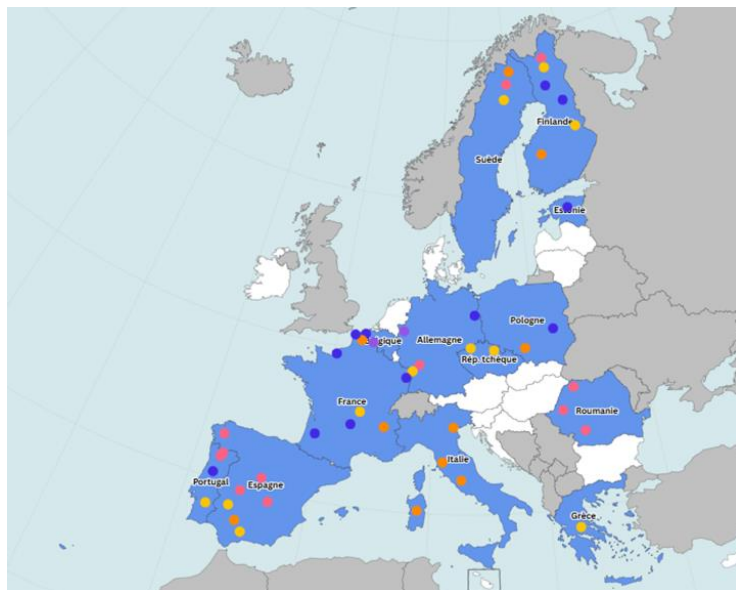
La Chine dispose donc d'une arme pour le moment imparable dans ses négociations commerciales avec les Etats-Unis (et avec l'Europe si nécessaire). Malgré l'augmentation des menaces réciproques, et compte tenu des interrogations qui pèsent sur leurs économies respectives, nous pensons que la probabilité est élevée que la Chine et les Etats-Unis trouveront un terrain d'entente, sans doute à nouveau provisoire comme ce fut le cas en juin dernier.

La course contre la montre est lancée pour réduire la dépendance vis-à-vis de la Chine. Les Etats-Unis viennent d'officialiser un accord-cadre avec l'Australie. L'objectif pour les Etats-Unis est de se garantir de l'approvisionnement. En contrepartie, à court terme les Etats-Unis investiront en Australie plusieurs milliards de dollars afin d'encourager l'extraction et la construction d'unités de raffinage.

L'Europe a également lancé 47 projets (extraction 25, transformation 24, recyclage 10) pour un financement de 22,5 MdEUR. Les principales matières concernées, des matériaux critiques plus que des terres rares, sont le lithium, le graphite, le cobalt et le manganèse.



TERRES RARES ET MATÉRIAUX CRITIQUES : LES 47 PROJETS STRATÉGIQUES DANS L'UE



Sources : Commission Européenne, Mandarine Gestion, 23/10/2025

Alors qu'à l'heure actuelle le processus d'autorisation peut prendre entre 5 et 10 ans, la Commission Européenne affirme que l'octroi "de permis ne dépassera pas 27 mois pour les projets d'extraction et 15 mois pour les autres projets ». Selon la CE, tous ces projets doivent permettre d'atteindre des objectifs ambitieux : garantir que l'extraction, la transformation et le recyclage européens des matières premières stratégiques répondent respectivement à 10 %, 40 % et 25 % de la demande de l'UE d'ici à 2030.

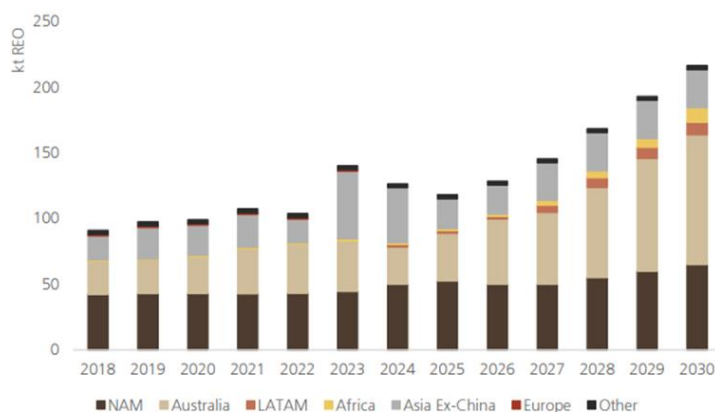
A titre d'exemple mentionnons le récent projet de construction d'usine de recyclage et raffinage lancé par Carester en France. Autorisée en 2023, la première pierre a été posée en mars dernier pour mise en service fin 2026.

Ce projet financé pour 220 MEUR par l'Etat français et un partenaire japonais, fera naître le premier recycleur européen de terres rares et le plus gros producteur occidental de terres rares lourdes séparées, avec 600 tonnes d'oxydes de dysprosium (aimants, éclairages et écrans, lasers) et terbium (aimants, éclairages et écrans), soit environ 15% de la production mondiale actuelle, et 800 tonnes d'oxydes de néodyme et praséodyme.

Le groupe belge Solvay doit également lancer prochainement à La Rochelle la production des premières tonnes d'oxydes de terres rares pour des aimants permanents.



MONTÉE EN PUISSANCE DE LA PRODUCTION HORS CHINE



La montée en puissance de la production peut être relativement rapide (notons que la production mondiale est passée de 30k tonnes en 1985 à 350k tonnes aujourd'hui). Elle demeurera toute relative face aux 270 000 tonnes déjà produites aujourd'hui par la Chine mais couvrira mieux les besoins en 2030. Restera tout de même le sujet du raffinage sur lequel la Chine a des années d'avance et des coûts de production 40% inférieurs. L'arme des terres rares devrait donc rester efficace encore quelques années.

Achévé de rédiger en octobre 2025.

Sources : Wood Mackenzie, rapports annuels des producteurs, UBS,

Ce document est uniquement destiné à fournir des informations générales et ne constitue en aucun cas un conseil juridique ou fiscal, un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une sollicitation d'achat ou de vente. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Financière Meeschaert qui ne saurait pour autant garantir leur précision et leur exhaustivité. Financière Meeschaert décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. **Financière Meeschaert**, S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 741 664 euros, RCS de Paris sous le n° 342 857 273 - NAF 6430Z - 30 avenue Kleber 75016 Paris - TVA intracommunautaire FR30 342 857 273 - Intermédiaire en assurance immatriculé ORIAS 07 004 557 - www.orias.fr - Carte professionnelle n° CPI75012024000000119 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France.